



Programme intégré du dialogue social européen

**« Initiatives impliquant les partenaires sociaux en Europe sur les politiques du  
changement climatique et l'emploi »**

---

**Compte-rendu de la conférence finale du projet**

**Auditorium – International Trade Union House**

**Bruxelles, Belgique**

**1 – 2 mars 2011**

---



Un projet des partenaires sociaux européens, avec le soutien financier de la Commission européenne

La conférence finale du projet de programme intégré du dialogue social européen intitulé « Initiatives impliquant les partenaires sociaux en Europe sur les politiques du changement climatique et l'emploi » s'est déroulée les 1<sup>er</sup> et 2 mars 2011 à Bruxelles.

Les résultats du projet ont été présentés en présence de plus de 80 participants, parmi lesquels des partenaires sociaux nationaux issus des États membres de l'UE et des pays candidats que sont la Croatie et la Turquie, des représentants de la Commission européenne et les organisations de partenaires sociaux européens (une liste complète des participants est consultable - Annexe I).

**Les objectifs de la conférence finale étaient de :**

- **présenter les objectifs et le déroulement du projet ;**
- **fournir un résumé des principales tendances qui émergent des recherches et des interviews menées ;**
- **discuter de la capacité des partenaires sociaux nationaux à favoriser le dialogue social européen ; des défis résultant de la transition vers une économie bas carbone ; des caractéristiques du dialogue social bipartite et tripartite, ainsi que les initiatives unilatérales des partenaires sociaux ; et des facteurs externes facilitant ou inhibant le dialogue social ;**

Ce compte-rendu suit le format du programme de la conférence finale et a pour but de décrire les tables rondes constitutives de la conférence. Il peut être lu conjointement avec le rapport d'étude préparé pour la conférence par le cabinet Syndex.

Le programme détaillé de la conférence est joint (annexe II), mais il peut être résumé comme suit :

---

### **JOUR UN (1<sup>er</sup> mars 2011)**

---

#### **Introduction par les partenaires sociaux européens sur l'étude et les attentes de la Conférence**

Joël Decaillon (CES) a rappelé les objectifs de cette 2<sup>ème</sup> conférence E en évoquant les travaux précédents avec la conférence intermédiaire de 2010, à l'issue de laquelle le comité de pilotage et les experts ont décidé de sélectionner 18 pays,

- Être dans la capacité d'identifier les actions communes existantes qui permettent de maximiser les opportunités en termes économique, social et environnementale
- Evaluer un certain nombre d'aspects et de risques sur l'emploi.
- Apprécier le rôle des institutions dans le cadre des stratégies nationales de lutte contre le changement climatique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Il a souligné que les partenaires sociaux ont réussi, à travers cette étude conjointe, à repérer les expériences de bonnes pratiques bien plus importantes qu'anticipé au départ, et qu'ils ont été agréablement surpris par le nombre d'initiatives bipartites et tripartites. Ce travail en commun aura eu le mérite de montrer que les partenaires sociaux sont au cœur de cette problématique dans de nombreux pays et doivent travailler ensemble sur deux grands principes quasiment fondateurs des relations sociales et d'un dialogue social efficace : l'anticipation et la gestion des transitions.

Steven D'Haeseleer (BUSINESSEUROPE) a remercié les partenaires sociaux et les participants. Il a rappelé les motifs et les attentes de cette étude qui a commencé il y a plus d'un an et demi :

- La structure du marché du travail a évolué et les questions climatiques sont arrivées depuis peu en haut des agendas politiques ;
- Le but de ce projet est d'analyser les compétences actuelles, d'estimer les besoins présents et futurs en termes de compétences et d'emplois ;
- La volonté d'identifier les initiatives menées par les partenaires sociaux dans leur pays.

Il a précisé que l'étude se focalise sur les initiatives bilatérales (menées entre partenaires sociaux). Ces dernières ont été complétées par les initiatives tripartites et unilatérales qui peuvent, dans certains pays, être plus importantes que les initiatives bilatérales.

### **Présentation des résultats de l'étude par les experts de Syndex, Alain Mestre et Philippe Morvannou.**

Les objectifs de l'étude :

- Comprendre le rôle des partenaires sociaux sur les questions liées aux politiques et mesures de lutte contre le changement climatique et leurs impacts sur l'emploi ;
- Evaluer l'impact de ces politiques, des mesures sur l'emploi et des systèmes de gestion mis en place ;
- Se doter d'outils pour les partenaires sociaux ;
- Décrire les réalités, les expériences de bonnes pratiques identifiées et analysées.

La méthodologie (deux phases):

1<sup>ère</sup> phase :

- Analyse de la littérature existante sur les pays et les différentes initiatives existantes ;
- Analyse des réponses aux questionnaires.

Ce travail a été présenté le 29 juin 2010 lors de la conférence intermédiaire.

Deux éléments y ont été présentés : tout d'abord, 5 études dites « de référence » de dimension européenne, sur les liens entre les politiques et mesures climatiques et l'impact sur l'emploi, ainsi que les modes de gestion de l'impact sur l'emploi par les acteurs. Puis, 4 cas de bonnes pratiques au niveau national ont été présentés, en l'occurrence l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne et le Royaume Uni.

2<sup>ème</sup> phase :

- Sélection d'un échantillon plus large que l'échantillon restreint de la première phase, en passant de 4 à 18 pays (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni et Suède). Pour certains pays les experts ont réalisé des entretiens auprès des partenaires sociaux, pour d'autres, ils ont collecté de l'information dans des réponses aux questionnaires.
- Les initiatives bilatérales ont été répertoriées mais également les initiatives tripartites (avec le gouvernement), qui sont les plus nombreuses. Il y a aussi les initiatives « tripartites + », avec des acteurs comme les ONG, les centres de recherches ou encore des universités, mais aussi les initiatives dites de « partenariats public-privé ».

- Enfin, les initiatives unilatérales. Elles ont leur importance en termes de facteur de maturation des processus de dialogue entre les acteurs (les partenaires sociaux) sur ces questions complexes, et jouent aussi un rôle en termes de montée en niveau des acteurs sur ces problématiques.

Les résultats :

- Les politiques de lutte contre le changement climatique se sont imposées dans les politiques économiques et sociales de tous les pays de par le monde ;
  - C'est un sujet multidimensionnel et intemporel ;
  - Le dialogue social et la concertation sociale sont des moyens utiles pour tracer un pont C'est un sujet qui exige de voir loin et d'anticiper.;
  - Il n'y a pas de correspondance entre d'un côté les secteurs intensifs en énergie et de l'autre côté, les secteurs intensifs en emploi ;
  - Les besoins en formations aux nouvelles techniques et aux nouveaux modes de gestion sont importants : les politiques de Ressources Humaines devront être profondément transformées.
- Premier vecteur de cette transformation : la question du changement climatique est abordée au travers de la problématique de l'efficacité énergétique. Les initiatives bilatérales font le lien entre énergie, emploi et nouvelle qualification (exemples des secteurs du BTP et du bâtiment).  
Au sujet de l'efficacité énergétique, l'exemple du programme d'actions suédois (PFE), qui incorpore l'efficacité énergétique dans les industries hautement intensives en énergie avec les besoins en formation.  
L'efficacité énergétique est également un support pour le pouvoir d'achat : exemple de la Belgique avec les éco-chèques et le Fond pour lutter contre la précarité énergétique (FRCE).
  - Second vecteur : les énergies renouvelables et la capture et le stockage de carbone (CCS)
    - Trois pays ont développé une politique industrielle bas carbone : Le Portugal, le Royaume-Uni et le Danemark ;
    - Le projet sectoriel européen de R&D ULCOS (Ultra-Low CO<sub>2</sub> SteelMaking) est intéressant, avec l'objectif de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> émis par la sidérurgie.

Concentrer son attention sur la question des énergies renouvelables permet de créer de nouveaux emplois, de transformer les anciens et de créer des équipements dédiés aux énergies renouvelables : exemple du chantier naval de Copenhague transformé en producteur d'éoliennes off-shore.

Les communautés locales, à un niveau décentralisé, mènent également un certain nombre de politiques industrielles :

- Le « Forum pour la croissance » au Danemark ;
- Le Portugal avec les villes d'Evora et Viseo ou la ville de Berlin en Allemagne ;
- Le réseau SALAR en Suède.

Le changement climatique et la crise :

- Les partenaires sociaux s'accordent pour considérer que l'économie bas carbone peut créer des emplois
- La question cruciale : passer de la destruction à la transformation

Dans certains pays, les partenaires sociaux ont participé à la formulation de propositions qui portaient principalement sur l'efficacité énergétique, l'économie bas carbone et sur la transformation de l'emploi pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Cependant, avec la crise financière et le manque de financement, ce premier élan a été freiné.

Les résultats sont très différents selon les pays. Pour certains, des initiatives ont subsisté.

#### La question de la transition sociale :

L'investissement dans les emplois dits verts doit porter sur la qualité des emplois et doit également garantir des standards élevés en matière de santé, sécurité et conditions de travail.

La transition bas carbone ne doit pas détériorer la situation des plus faibles.

La priorité est de former des employés qualifiés, favoriser un dialogue social constructif et sensibiliser et former les travailleurs, comme les entrepreneurs, sur le sujet.

La formation professionnelle apparaît comme un outil indispensable pour accompagner la création d'emplois bas carbone, la reconversion des « sans emplois » ou la transformation des emplois existants.

#### La transformation des emplois

Des exemples d'initiatives existent afin d'identifier les nouvelles qualifications :

- Initiative roumaine de cartographie des compétences ;
- L'Agence nationale pour la qualification créée par un accord tripartite au Portugal ;
- L'initiative gouvernementale en Espagne d'informer régulièrement les partenaires sociaux sur les effets de la politique menée de lutte contre le changement climatique.

Selon les experts, les outils d'anticipation et d'identification manquent en Europe et les partenaires sociaux européens ont été invités à travailler sur leur développement.

Questions de la salle concernant les résultats de l'étude :

- Jean-Pierre Birat (Arcelor-Mittal) est revenu sur le lien entre les nouvelles technologies bas carbone et l'intensité en travail et en poste de travail
- Une autre personne a demandé si les experts voyaient un lien entre la tendance à la précarisation des emplois et la volonté d'aller vers une économie verte.
- Un représentant syndical des Pays Bas (FNV) a demandé pourquoi ne pas avoir défini dans cette étude le cadre conceptuel du « travail décent », qui permettrait de parler de ces questions.
- La question de savoir si la crise a été une opportunité pour changer le modèle économique actuel vers un modèle plus durable a été soulevée par Bert De Wel (ACV-CSC).
- Dimitar Brankov (BIA, Bulgarie) a estimé que le rapport présente des objectifs prévus/poursuivis par certains pays et non des objectifs légalement contraignants, et qu'il serait nécessaire de s'appuyer sur deux documents : le paquet Energie/Climat de l'UE, et celui de la Commission Européenne intitulé « Stratégie UE 2020 ». Dans ce cadre, les Etats membres sont obligés de fournir régulièrement l'état d'avancement quant à la poursuite de leurs objectifs. En outre, il a demandé aux experts pourquoi ils n'avaient pas analysé les enjeux de l'énergie nucléaire dans leur étude.

Réponses des experts :

- Le lien entre les nouvelles technologies bas carbone et emplois n'est pas évident. Mais il n'est pas possible de développer une économie bas carbone sans de nouvelles qualifications et de nouveaux emplois. Il ne faut pas uniquement s'interroger sur les conséquences sur l'emploi mais aussi sur les emplois qu'il faut créer pour que la transition puisse avoir lieu.
- Concernant le cadre conceptuel du travail décent, les experts ont répondu que lors de la conférence du 29 juin dernier, l'accent avait été mis sur cet enjeu. C'est le cas notamment du rapport du PNUÉ et BIT de 2008, qui précise que le travail décent doit être au cœur de toutes les stratégies en matière de politique bas carbone et de politique de l'économie verte. C'est la raison pour laquelle ce concept a été intégré dans la partie portant sur les études de référence.
- Au sujet de la précarisation, les experts ont répondu que ce n'est pas la nature même des industries qui induit cette précarité croissante, mais plus l'évolution de la société et des relations de travail. L'étude menée par le PNUÉ & BIT sur le sujet est intéressante : les emplois verts sont, dans la majorité des cas, du verdissement des emplois existants, et non des créations d'emploi. L'étude précise que la précarisation des emplois verts ou la requalification et la re-promotion de ces emplois verts va dépendre de l'ensemble des conditions qui seront définies et mises en œuvre.
- Les experts ont souhaité revenir sur le lien entre politique climatique et enjeux énergétiques. Le contexte international de la crise financière ainsi que les événements politiques et géopolitiques actuels et futurs ne vont faire qu'augmenter le besoin de mettre en place des initiatives d'efficacité énergétique, d'énergies durables et renouvelables.
- Sur la question de la présentation et analyse des objectifs d'émissions de CO<sub>2</sub>, les experts ont répondu que, sur demande du comité de pilotage, ils ont décidé de systématiser, au début du texte pour chaque pays, la présentation de leurs objectifs à l'horizon 2020, tels que définis dans le cadre du Protocole de Kyoto. Le rapport a également mis en évidence les objectifs que certains pays avaient décidé de poursuivre de leur propre chef, comme c'est le cas de l'Allemagne et de la Suède qui se sont engagés à réduire leurs émissions de 40% à l'horizon 2020, alors que leurs objectifs contraignants sont bien inférieurs. Mettre ces chiffres en avant permet de mieux comprendre les initiatives menées sur le terrain par les partenaires sociaux de ces pays.
- Concernant la question sur le mix énergétique et le nucléaire, les experts ont répondu qu'ils n'ont pas analysé le mix énergétique dans cette étude. Cependant, concernant le nucléaire, le rapport a pris en compte une initiative tripartite (Forum) qui a été mise en place au Royaume-Uni. Une initiative similaire a été mise en place pour la capture et le stockage de CO<sub>2</sub> (CCS). Ce sont des lieux de discussion qui permettent de définir des outils et d'apporter des conseils. Ces forums tiennent des réunions trois fois par an.

### **Table ronde 1 : « Politique industrielle bas carbone et emploi »**

#### 1<sup>er</sup> sujet : L'expérience portugaise sur les énergies renouvelables

Philippe Morvannou (Syndex) a rappelé aux participants que le Portugal a été un des pays les plus touchés par la crise financière et que le gouvernement portugais a trouvé les

moyens de faire face à la crise en lançant une politique bas carbone et une politique sur les énergies renouvelables avec des effets positifs sur l'économie portugaise.

José Janela, de la Confédération générale des travailleurs portugais (CGTP), a commencé par décrire brièvement la situation énergétique du Portugal et sa dépendance aux importations de pétrole. Une dépendance qui, en 2005, a poussé le gouvernement à stimuler la production et l'utilisation des énergies renouvelables. En 2009, 45% de l'énergie utilisée provenait des énergies renouvelables, et en 2010, 70%.

M. Janela a ajouté que les syndicats étaient en accord avec les objectifs et les orientations définis. Il y a donc un consensus sur l'impact favorable en matière d'indépendance énergétique et d'essor de l'emploi.

Il a rappelé que l'objectif de création d'emplois fixé par le gouvernement est de 7000 emplois. Selon les syndicats, seuls 5000 emplois ont été créés et que tous ces emplois ne sont pas durables. M. Janela a souligné un autre problème : l'impossibilité pour les employés de se syndiquer. Selon lui, cela entraîne trois difficultés :

- Impossibilité de défendre les droits des salariés,
- Impossibilité de comptabiliser réellement le nombre d'emplois créés dans le cadre de la stratégie nationale,
- Ne permet pas aux organisations syndicales de peser et d'orienter le débat sur la stratégie politique.

M. Philippe Morvannou, en remplacement des organisations d'employeurs portugais absentes, a indiqué l'identification de quatre objectifs majeurs pour les employeurs dans la stratégie nationale sur les énergies renouvelables :

- La réduction de la consommation d'énergie.
- La réduction de la dépendance énergétique.
- L'augmentation de la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité.
- La création de nouveaux emplois par le développement d'un « cluster » associant énergies renouvelables et efficacité énergétique.

Entre 2004 et 2009, le Portugal a multiplié par trois sa capacité d'énergies renouvelables installées, une performance facilitée grâce à l'éolien terrestre couplé avec l'énergie hydro-électrique.

Les organisations patronales reconnaissent les aspects positifs de cette stratégie mais regrettent le manque d'évaluation de ses impacts économiques comme sociaux.

M. Morvannou a expliqué que cette politique était critiquée sur certains points comme son financement par l'augmentation du prix de l'électricité.

M. Morvannou a ajouté que cette politique a privilégié la création de « cluster » et favorisé le développement de nombreuses entreprises. Les secteurs du photovoltaïque et de l'éolien se sont développés en réalisant des succès à l'exportation. Un point important est la mise en place de programmes de formation avec la création, par un accord tripartite, de « l'Agence nationale pour la qualification ».

En conclusion, les employeurs ont souhaité rappeler que contrairement à la période 2007-2008, où l'organisation patronale CIP a été invitée à participer aux travaux du gouvernement sur les questions d'efficacité énergétique, la concertation avec le patronat a été interrompue fin 2010.

Enfin, deux exemples de politiques locales ont été présentés :

- La ville d'Evora, subventionnée par le gouvernement pour mettre en place des équipements permettant d'abaisser la consommation énergétique ainsi que les émissions de CO<sub>2</sub>.
- La ville de Viseo, où l'Association des Industries Portugaises (AIP) a décidé de créer un programme en association avec deux universités afin de mettre en place des programmes de pépinière d'entreprises.

Questions de la salle :

- L'impact du prix de l'électricité pour le citoyen portugais ainsi que la question du financement de l'investissement
- Plus de précisions sur l'objectif national de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> en 2020
- Plus d'informations au sujet de l'estimation de la création d'emplois
- La question de l'impact sur l'environnement.

Réponses de MM. Janela et Morvannou :

- L'investissement était financé par la facturation : 20% du prix final de l'électricité est dû aux subventions.
- Concernant l'objectif national de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, M. Morvannou a rappelé que dans le cadre du Protocole de Kyoto, le Portugal s'est engagé à limiter la croissance de ses émissions à +27% et aujourd'hui le Portugal est +32.2%.
- Au sujet de la création d'emplois, M. Janela a expliqué que selon les objectifs, il est prévu de créer 135 000 emplois supplémentaires et qu'un certain nombre d'entre eux proviendraient de petites entreprises de composants pour les éoliennes. Il a également fait observer que les organisations syndicales ne disposent pas d'informations sur le sujet et souhaitent qu'un dialogue social soit mis en place sur ces questions.
- M. Morvannou a tenu à ajouter que sur la question des objectifs, il y a un manque de transparence et de lisibilité. Les partenaires sociaux souhaitent un meilleur suivi.
- Enfin, M. Janela a confirmé que le principal problème aujourd'hui de ces infrastructures était bien celui de l'impact sur l'environnement et qu'il y a une zone d'ombre sur les impacts réels.

2<sup>ème</sup> sujet : Le programme européen ULCOS dans la sidérurgie

Philippe Morvannou a lancé la deuxième table ronde en rappelant qu'ULCOS est un programme européen de R&D dont l'objectif principal est de trouver des moyens techniques et sociaux pour réduire sensiblement les émissions de carbone issues de l'industrie sidérurgique.

Jean-Pierre Birat (Arcelor Mittal - ESTEP), a expliqué que le principal dilemme pour la sidérurgie est d'accroître l'efficacité énergétique d'une industrie intensive en énergie. L'objectif d'ULCOS est donc de trouver des solutions adaptées mais ce programme est complexe et va durer une trentaine d'années. Il s'agit de trouver des procédés qui permettent de réduire de 50% les émissions de CO<sub>2</sub> par tonne produite et de s'interroger sur la question du recyclage de l'acier.

Il a indiqué qu'il existe aujourd'hui quatre solutions envisageables :



- Le procédé ULCOS-BF dont le but est d'installer un procédé de capture et de stockage de carbone (CCS) sur le haut fourneau. Il s'agit d'injecter dans les profondeurs des couches de grès qui sont remplies d'eau.
- Les procédés Hlsarna et ULCORED, qui reposent sur le même principe : le CO<sub>2</sub> est capté et puis stocké en souterrain.
- Les procédés ULCOWIN et ULCOLYSIS : l'idée est d'utiliser de l'électricité pour faire du fer.

Ces quatre solutions envisagées vont être développées et, selon M. Birat, le procédé ULCOS-BF deviendra concret vers 2020, les procédés Hlsarna et ULCORED sont encore dans les phases d'évaluation et de validation, et les procédés ULCOWIN et ULCOLYSIS sont encore au stade des laboratoires.

M. Birat a ajouté un certain nombre de faits concernant le programme :

- Avec les solutions envisagées, le CCS est intégré La question du financement : si le prix de l'acier augmente, la solution qui va s'imposer sera une solution par défaut . Comment finance-t-on cette hausse du prix de revient et comment les investissements peuvent-ils être amortis ?
- Les solutions envisagées dans le cadre d'ULCOS sont deux fois moins chères que des solutions où on irait simplement récupérer le CO<sub>2</sub> dans les cheminées pour le stocker par la suite.

Enrico Gibellieri (FEM), a commencé par retracer brièvement l'histoire de la politique énergétique en Europe, avec le Traité CECA en 1951 et, en parallèle à ce traité, les différents projets de collaboration sur les questions énergétiques qui ont rapidement intégré la dimension environnementale.

Depuis l'extinction du Traité, les organisations syndicales disposent d'un fonds de recherche sur le charbon et l'acier, le FRCA et des projets spécifiques ont pu être établis dans le cadre des programmes-cadre R&D de l'Union européenne (PCRD). Selon M. Gibellieri, pour tous ces projets, les syndicats jouent un rôle important dans la coordination et le management.

M. Gibellieri a donné l'exemple de l' « European Steel Technology Platform (ESTEP) créée en 2003, une des premières plateformes technologiques opérationnelles, pour laquelle les syndicats apportent un soutien technique et politique.

ainsi qu'auprès de la Commission européenne.

En conclusion, M. Gibellieri a souhaité rappeler la question de délocalisation qui pose deux problèmes :

- Les technologies vont être installées à l'étranger et non en Europe ce qui va entraîner un décalage qui aura des répercussions négatives pour l'activité et l'emploi dans la sidérurgie en Europe.
- Un coût social important pour l'Union européenne.

Il a indiqué qu'un groupe de travail spécifique a été mis en place pour traiter de ces questions.

Questions de la salle :

- W. Schneider (DGB) a fait des remarques concernant le stockage de CO<sub>2</sub> : le CO<sub>2</sub> est un gaz critique qui ne peut être liquéfié au-delà de 31°C. Cela a pour conséquence que lorsque le gaz est stocké en aquifère salin à plus de mille mètres de profondeur, l'aquifère salin se propage jusqu'à des centaines, voire un millier de kilomètres, et si on veut maintenir le gaz dans un état liquide, il faut exercer une pression de plus de 300 bar. Cela signifie que l'aquifère salin risque de remonter dans les nappes

phréatiques. C'est une considération que nous devons prendre en compte. Nous ne pouvons pas mettre en péril nos réserves d'eau potable. La géologie montre qu'il n'y a pas de solutions de stockage vraiment sécurisées (exemple cité du plus grand site mondial de stockage de CO<sub>2</sub> au Canada, où il y avait une fuite de CO<sub>2</sub>, où les animaux mouraient, et où le projet a été suspendu en 2011, faute de solution) et il existe des problèmes technologiques, de pollution de l'eau et de santé et sécurité des travailleurs. En Allemagne, toutes les grandes entreprises ayant soutenu le projet de stockage de carbone se sont aujourd'hui rétractées. La seule à ne pas s'être retirée du projet de capture et stockage de CO<sub>2</sub> est Vattenfall, mais qui est aussi sur le point de se retirer. Pour ce type de site de stockage, le syndicat IG BAU (Bauen-Agrar-Umwelt, syndicat du bâtiment, de l'agriculture et des métiers « verts ») revendique une interdiction légale de travail sur poste isolé. Car il est arrivé que lorsque le gaz s'échappe, des gens s'étouffent et meurent sur place. Il y a donc un ensemble de raisons qui laisse supposer que le projet CCS, si souhaitable soit-il, ne voit pas le jour.

- Jean-Pierre Birat a répondu que les réservoirs de CO<sub>2</sub> sont profonds et que ce sont des endroits où il n'y aura jamais personne dedans, comme pour les gisements de pétrole. Concernant les incidents au Canada, rien ne prouve qu'il y ait un rapport entre les incidents dans une ferme et le stockage de CO<sub>2</sub> qui se trouve en dessous. Donc, ce réservoir de Weyburn a continué de stocker le CO<sub>2</sub>. Il va y avoir enquête mais selon toute vraisemblance, ce site de stockage de CO<sub>2</sub> va continuer à fonctionner. Concernant les risques évoqués de pollution des aquifères d'eau potable par le fait d'injecter du CO<sub>2</sub> dans les aquifères salins profonds, lorsqu'on boit de l'eau qui contient du CO<sub>2</sub>, c'est bon et on n'a pas de problème de goût. Et puis, entre l'eau souterraine où le CO<sub>2</sub> doit être injecté et les aquifères de surface dans lesquelles on récupère une eau potable, il n'y a pas de rapports physiques et donc l'eau dans laquelle on injecte du CO<sub>2</sub>, est une eau qui est là depuis 100 ou 200 millions d'années, elle va rester en place aussi longtemps. Concernant le projet ULCOS, il y a des études de géologie extrêmement détaillées, approfondies qui ont été lancées depuis l'année dernière et qui seront terminées dans trois ans, avec un sérieux évident, par des experts, avec des techniques de mesure et de catégorisation très sérieuses et tout cela passe par l'intermédiaire de permis qui sont accordés par l'Etat dans tous les pays. Pour construire le système à Florange, on a eu besoin de huit permis différents qui demandent tous des dossiers compliqués, sérieux et bien faits.
- Enrico Gibellieri a répondu qu'il est évident qu'à chaque nouvelle technologie, son lot de problèmes. C'est la raison pour laquelle nous devons ouvrir le débat avec les populations locales. Dans le cadre d'ULCOS, huit projets (à l'instar de celui de Florange en France) fonctionneront avec une technologie CCS dans le cadre du secteur sidérurgique. D'autres projets de stockage de CO<sub>2</sub> pour d'autres matériaux verront le jour. C'est la raison pour laquelle, nous devons généraliser le débat en Europe sur ces questions, et avoir une base solide pour poursuivre le travail.
- W. Schneider a répondu que ses remarques sont fondées sur un rapport d'expert non contredit à ce jour. Concernant l'eau potable, le problème ne porte pas tant sur le fait que l'eau contienne du CO<sub>2</sub> et que nous allons boire cette eau. Le problème porte sur la nécessité de produire une pression forte pour rendre possible le stockage en aquifère salin, qui contient beaucoup plus de sel que l'eau de la mer du Nord ou de

l'Atlantique. Or, quand on produit une pression de 300 bars, cette eau, en étant propulsée vers le haut, peut parvenir aux nappes phréatiques. Alors, un litre d'eau d'aquifère salin suffit à polluer 1000 litres d'eau potable. Concernant les risques de santé pour les hommes, les problèmes ne sont pas liés aux sites de stockage à plus de 1000m sous terre, car il suffit qu'il y ait un certain type de couche rocheuse, mais le problème c'est que la sécurité n'est pas assurée, tant qu'il n'y a pas de garantie que tout le CO2 reste en bas et tant qu'il a un risque de remontée du gaz à la surface. On peut se retrouver dans la même situation qu'avec ce lac d'Afrique où on a retrouvé 1700 morts. Nous devons faire en sorte que ce genre de choses ne se produise pas.

- Jean-Pierre Birat a répondu que le CO2 ne sera pas injecté à 300 bars, mais à 120 bars. La seule raison pour laquelle on dispose de réserves de pétrole et de réserves de gaz, c'est parce qu'il y a des réservoirs souterrains dans la géologie mondiale qui sont capables de conserver pendant des centaines de millions d'années des hydrocarbures. Les eaux souterraines où l'on va injecter du CO2, ne sont pas en contact avec les eaux de surface. Evidemment, pour avoir le droit d'injecter, nous devons vérifier l'étanchéité des anciens puits miniers utilisés pour le stockage de CO2.
- Question sur la mise en place de programmes de formation.

Réponse de M Gibellieri :

- Au sujet des programmes de formation, Enrico Gibellieri a confirmé l'existence d'un groupe de travail sur les compétences et sur la formation tout au long de la vie. Il s'agit d'un programme inter-européen dont l'objectif est d'élaborer un modèle de formation notamment pour les métiers de technicien mécanique et technicien en électricité les plus demandés.

## **Table ronde 2 : « Les initiatives de bonnes pratiques en matière d'efficience énergétique comme dispositif anticrise ».**

Alain Mestre (Syndex) a ouvert cette deuxième table ronde en présentant les deux pratiques sélectionnées avec le comité de pilotage :

- L'initiative allemande « Network Resources Efficiency » dans le secteur de l'aluminium.
- Le programme d'actions pour l'efficience énergétique (PFE) en Suède.

Il a ensuite rappelé que l'efficience énergétique est un enjeu important et que l'Allemagne et la Suède se sont donné des objectifs très ambitieux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il a ajouté qu'en Allemagne il y avait une longue tradition de concertation entre les partenaires sociaux tant au niveau sectoriel qu'au niveau régional.

1<sup>er</sup> sujet : l'initiative allemande « Network resources efficiency » dans le secteur de l'aluminium

Alain Mestre a rappelé que cette initiative a été lancée en mars 2007 avec pour objectif de mettre en place des plans d'actions pour développer l'efficacité dans l'usage des ressources dans le secteur industriel et de contribuer au verdissement de l'industrie.

Thomas Mock (Hydro), a précisé que ce projet, achevé il y a environ un an, a été lancé par GDA, IG Metall et le Ministère de l'Environnement, et que la présence de chaque acteur était pertinente. Le rôle de GDA était de démontrer que l'aluminium peut être efficace en énergie et qu'il a de nombreuses propriétés qui permettent de compenser la production d'énergies primaires. IG Metall, était lui aussi un acteur important, tout comme le Ministère de l'Environnement qui est responsable de l'efficacité des ressources.

Dans le cadre de cette initiative, plusieurs tables rondes et de nombreux ateliers ont été mis en place puis une dizaine d'entreprises à 15 endroits en Allemagne ont été interrogées.

Thomas Mock a ensuite abordé le sujet de la crise économique qui n'a pas réellement eu d'impact sur les emplois en Allemagne grâce au modèle de travail qui garantit aux travailleurs le maintien de leurs emplois durant les périodes de crise.

Il a ensuite fait observer que nous sommes aujourd'hui sur une deuxième phase de la politique climatique et énergétique en Europe ou en Allemagne, avec un nouveau défi et des difficultés :

- L'aluminium est une industrie mondiale négociée à la bourse de Londres, il faut donc produire en dessous du prix fixé à Londres.
- En Allemagne, les coûts d'électricité représentent 50% de l'ensemble des coûts. Il faut une solution au niveau mondial, afin d'éviter des charges trop lourdes au niveau local.
- La mise en concurrence des sites pour les investissements qui se posent en fonction des coûts énergétiques. Si les investisseurs se désintéressent des projets européens, l'industrie européenne va vieillir et cela aura des conséquences néfastes.

En conclusion, Thomas Mock a confirmé vouloir agir sur l'environnement mais les coûts ne devaient pas dépasser un certain seuil car cela pourrait avoir un effet négatif sur l'emploi.

Peter Wilke (WMP) a rappelé que le verdissement de l'économie est une priorité commune à tous les partis allemands et que depuis les années 2000, la stratégie consistait à essayer d'obtenir un avantage concurrentiel en exportant des technologies. Il a ensuite évoqué une initiative importante en 2006/2007 impliquant 31 partenaires, sous l'égide du Ministère de l'environnement. Ce projet a pour objectif de discuter de l'efficacité énergétique en Allemagne, d'améliorer et de créer des initiatives praticables.

En Allemagne il y a une volonté de mettre en place d'autres projets similaires dans d'autres domaines.

Il a conclu en déclarant que les syndicats avaient trouvé un intérêt à jouer un rôle actif dans cette discussion afin de garantir les emplois des techniciens hautement qualifiés de cette branche.

2<sup>e</sup> sujet : le programme suédois pour l'efficacité énergétique (PFE)

Alain Mestre a indiqué que la Suède s'est engagée sur un nouvel objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre ambitieux : 40% à l'horizon 2020. Pour atteindre cet objectif, la Suède mène une politique énergétique qui repose sur trois piliers :

- L'abandon des énergies fossiles au profit des énergies renouvelables.
- La sécurité d'approvisionnement énergétique.
- L'amélioration de l'efficacité énergétique.

Les relations sociales en Suède sont issues d'une longue tradition de codétermination et de coopération entre les partenaires sociaux. Au niveau national, les partenaires sociaux sont actifs sur les questions liées à l'amélioration de l'efficacité énergétique d'où leurs participations à la mise en œuvre du programme PFE, lancé en 2005 par l'Agence suédoise de l'énergie.

Alain Mestre (Syndex) a présenté le programme PFE :

- Le contexte : le programme a été mis en place afin de répondre à deux problématiques : la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et la hausse sensible du prix de l'électricité.
- L'objectif : encourager les industries à haute intensité énergétique à développer leur efficacité énergétique par des mesures incitatives telles que réduire le niveau des taxes énergétiques.
- Principes de fonctionnement : le programme est une démarche tripartite pour une durée de cinq ans, qui implique l'agence gouvernementale suédoise, les industries à haute intensité énergétique et les organisations syndicales.
- Les conditions pour la participation des entreprises : être à haute intensité énergétique et plus particulièrement dans sa consommation d'électricité et satisfaire des conditions économiques.

Il y a 117 entreprises concernées par ce programme soit 250 usines (dans le secteur du papier, de la pâte à papier, des produits chimiques, de l'agro-alimentaire...)

Deux organismes sont importants dans ce programme :

- Le bureau du programme, organisme de conseil et de contrôle, constitué des représentants des organisations syndicales, patronales et des centres de recherche.
- Le bureau de taxation suédois, rattaché au Ministère des finances, qui a l'autorité d'allouer, de sanctionner, et dans certains cas d'annuler les réductions de taxes énergétiques octroyées aux entreprises.

Il y a également l'Agence, qui est responsable des contrôles et du suivi du programme.

Bilan du programme :

- 900 mesures ont été développées avec un coût évalué à 100 millions d'euros et un taux de retour sur investissement qui est en moyenne de deux ans.
- Les gains en termes d'efficacité énergétique ont été évalués à environ 1 TW/H/an soit entre 500 000 et 1 million de tonnes de CO<sub>2</sub> par an.
- Les entreprises ont reçu une réduction de taxe en moyenne de 17 millions d'euros par an et par entreprise.
- En 2010 les objectifs ont été largement dépassés.
- Un système de gestion énergétique et d'audit très performant a été mis en place. Ce système dispose de programmes de formation pour les employés.

Alain Mestre a conclu en déclarant qu'il existe des incertitudes quant à la continuation de la mise en œuvre du programme pour plusieurs raisons :

- En l'absence des aides d'Etat, les entreprises ne sont pas motivées à investir.

- La Commission européenne considère que ce programme est une distorsion de concurrence vis-à-vis d'entreprises d'autres pays ou d'autres continents, ce qui pourrait remettre en question la poursuite du programme

Sven Nyberg, Confédération des syndicats de Suède (LO-S), a évoqué les enseignements tirés de cette expérience :

- Mise en place du système de gestion « EMS<sup>2</sup> » pour toutes les entreprises qui entrent dans le programme PFE. Il s'agit d'un système facile d'utilisation et utile grâce auquel les entreprises ont trouvé la façon d'être efficace en énergie. Les syndicats trouvent ce système positif au niveau local car il permet de mettre de l'ordre et d'imposer un contrôle plus régulier et de réduire les importations.
- La mise en place d'un audit énergétique extensif a été très important même si coûteux.
- Certaines entreprises du programme PFE ont développé des programmes de formation sur des thématiques liées à l'énergie afin d'éduquer leurs travailleurs au défi énergétique.

Sven Nyberg sur rappelé l'existence d'une discussion au sein de l'UE sur les subventions aux industries qui pourrait mettre en cause la poursuite du programme. Selon Sven Nyberg, le programme devrait s'élargir à d'autres pans de l'industrie et à d'autres secteurs mais il faudrait également y intégrer d'autres types d'entreprises comme les PME. Il a ajouté que le programme devrait inclure les combustibles aux côtés de l'électricité.

Sven Nyberg a redit que pour les organisations syndicales, le programme PFE était un programme clé sans perdre de vue l'ensemble des enjeux de demain (industrie compétitive, maintien de l'emploi...). Il a suggéré que les partenaires sociaux s'impliquent davantage dans le programme et offrent un cadre plus favorable dans lequel les idées pourraient être mieux présentées, débattues et intégrées dans la négociation collective. Enfin, des programmes d'éducation et de formation plus structurés devraient être mis en place.

En conclusion, Sven Nyberg a déclaré qu'il fallait généraliser en Europe ces systèmes de management et d'audit et les programmes de formation et les espaces de discussion sur les enjeux énergétiques. Ainsi, les entreprises européennes développeront un avantage concurrentiel par rapport au reste du monde.

Questions de la salle :

- Une question sur le retour d'investissement. S'il y a une véritable rentabilité, alors pourquoi les entreprises auraient besoin du soutien de l'Etat ?
- Une clarification sur la taxe énergétique et son intérêt pour les entreprises a été demandée ainsi que plus d'informations au sujet des programmes d'éducation et de formation et les systèmes de gestions EMS. Y a-t-il un lien avec le système ISO de gestion ?
- La question de mobilisation des moyens financiers, qui ne seraient pas considérés comme de l'endettement ou du déficit public, a été posée.

Réponses de MM. Mestre et Nyberg :

- Au sujet du retour sur investissement, pour M. Mestre sans un accompagnement par les pouvoirs publics, le taux de retour ne pourra pas être assuré, un facteur de

succès de cette initiative. Il a rappelé l'importance du lobbying auprès des instances européennes pour que le projet d'harmonisation des aides d'Etat ne voit pas le jour.

- M. Nyberg a ajouté qu'avec cette initiative les politiciens, en donnant quelque chose, ne sont pas uniquement demandeurs.
- La Suède a un système de taxation élevée dans le domaine énergétique et une taxation dite « carbone ». Selon M. Mestre ce système, , entraîne certains problèmes : un coût énergétique important, la sécurisation des approvisionnements énergétiques et un problème de coût car les taxes énergétiques étaient trop élevées. D'où l'idée d'octroyer à la demande des entreprises à haute intensité énergétique une réduction sensible de ces taxes énergétiques en les conditionnant à des actions.
- M. Nyberg a ajouté que le système était compatible avec la norme européenne UE 6001 et la norme ISO de gestion.
- Au sujet des moyens financiers, Alain Mestre a fait observer que le cas suédois était très intéressant car il interpelle la politique européenne et impose une vraie réflexion sur la question de l'efficacité énergétique, des investissements requis et de son mode de financement. C'est toute une stratégie à mettre en place au niveau européen pour mobiliser des financements.

### **Table ronde 3 : « Emplois bas carbone et formation professionnelle »**

#### 1<sup>er</sup> sujet : la formation professionnelle dans la construction durable en Roumanie

Alain Mestre a rappelé l'objectif de la Roumanie entre 2005 et 2010 de limiter la hausse des émissions à +19% dans le cadre du Paquet Européen Climat-Energie. L'organisation non gouvernementale, la « Maison des Métiers des Constructeurs » (CMC), est considérée comme le secrétariat pour la formation professionnelle dans la branche de la construction et à pour objectif de contribuer à l'efficacité énergétique dans ce domaine.

Ramona Mercedes Veleanu (vice présidente de la CMC), a précisé que la CMC est une organisation indépendante, autogérée et composée des représentants des partenaires sociaux de la branche. La mission de la CMC est de développer un système efficace et durable de formation professionnelle, conforme aux politiques européennes, dans le but d'assurer la promotion de qualifications solides et la formation tout au long de la vie. La CMC est également impliquée dans les politiques de santé et sécurité du secteur. La CMC souhaite contribuer à l'augmentation du niveau de qualification de la main d'œuvre dans le secteur de la construction par :

- L'élaboration et la mise en œuvre de projets avec financement européen ;
- L'élaboration de politiques nationales de formation continue ;
- L'assurance du Secrétariat Technique du Comité Sectoriel ;
- L'établissement de relations de coopération avec des institutions nationales et internationales.

Au sein de la CMC, c'est le Comité Sectoriel pour la Formation Professionnelle qui s'occupe de l'organisation et du suivi de la formation professionnelle dans le domaine de la construction. La CMC a déjà identifié 127 types de besoins en formation.

Mme. Veleanu a expliqué que la CMC a mis en œuvre des projets européens, tant en qualité de partenaire qu'en qualité de sollicitant. Ces projets, financés par le Fonds Social Européen sont :

- CALE-qualité en éducation (2008-2011). L'objectif général du projet est le développement des ressources humaines dans le secteur de la construction par la création et la mise en œuvre de mécanismes et instruments pour l'amélioration de la formation professionnelle continue. Ce projet a créé une cartographie des professions, c'est un outil permettant d'identifier des compétences trans-sectorielles.
- ACCED- Accès à la Formation Professionnelle Continue (2010-2012). Ce projet a pour but le développement des qualifications des personnes employées dans le secteur par des programmes de formation professionnelle continue, la formation des formateurs et des évaluateurs de compétences, mais aussi la mise en œuvre des actions de promotion des résultats obtenus au sein des entreprises.
- Le Centre PICAS. L'objectif général est d'améliorer la capacité d'occupation des ressources humaines dans le secteur de la construction en développant des instruments et des mécanismes complexes et spécialisés de formation, accompagnement et motivation des personnes à la recherche d'emploi. Il est mis en œuvre par l'intermédiaire d'une analyse du marché du travail dans le secteur suivi par le développement d'une solution informatique pour faciliter l'adéquation entre demandes et offres, la réalisation des cours de qualification et évaluation des compétences...

La CMC a également été partenaire dans le projet EURO EnEFF (Euros Energy Efficiency), développé par la Chambre de Construction de Bulgarie, qui vise l'élaboration d'un guide d'efficacité énergétique pour la réhabilitation thermique des bâtiments.

Pour conclure, Mme Veleanu a déclaré être très intéressée par le travail d'organisations similaires dans d'autres pays et par les solutions pour la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> des bâtiments.

## 2<sup>e</sup> sujet : l'expérience du Centre Lindoe au Danemark

Alain Mestre a rappelé qu'en octobre 2010, le gouvernement danois a pris la décision de fermer les capacités de production d'énergies fossiles en augmentant fortement le recours aux énergies renouvelables. Il a ajouté que le Danemark avait beaucoup de projets originaux et innovateurs et le cas du Centre Lindoe est un bon exemple.

Mme Heidi Ronne Moller (LO-DK) a expliqué que le Centre Lindoe (LORC) a été créé comme un instrument de politique industrielle dans le cadre des Forums sur la Croissance, organisés par chaque collectivité régionale du Danemark à partir de 2007, et a été dédié à l'énergie éolienne offshore. Le centre est créé par un consortium de sociétés et le président du Conseil d'Administration est l'ex-Premier Ministre du Danemark. Les syndicats sont représentés dans un organisme consultatif. Le projet a reçu un financement public de 5 millions d'euros, un signal politique pour les investisseurs privés. Pour ce projet, un programme de reconversion professionnelle des employés des chantiers navals vers des emplois dans l'industrie éolienne offshore a été financé et mis en œuvre avec les partenaires sociaux.

Mme Moller a présenté le point de vue des syndicats danois. Ce projet qui était au cœur de plusieurs débats comme la compétitivité de l'industrie danoise en général a un aspect positif avec l'ambition de développer une industrie à la pointe du développement technologique mais il engendre également des coûts sociaux significatifs. La fermeture définitive du



chantier naval Lindoe est prévue pour 2012 et sur les 2500 anciens employés du chantier naval seulement environ 400 vont retrouver à court terme des emplois dans le LORC. Les syndicats espèrent que d'ici 6 ans, le nombre des employés du LORC pourra égaler le nombre initial des employés du chantier naval.

Mme Moller a ajouté qu'au Danemark, les syndicats doivent veiller aux industries vulnérables et aux régions mono-industrielles pour pouvoir anticiper les changements et éviter des coûts sociaux trop élevés. Elle a rappelé que le Danemark avait un système de formation professionnelle différent des autres pays, dans lequel les employeurs et les syndicats doivent décider conjointement sur le curriculum.

Question de la salle :

- Des doutes ont été exprimés sur le fait que des projets comme LORC vont améliorer la compétitivité de l'économie danoise.
- Certains se demandent s'il existe d'autres cas comme celui du Danemark.

Réponses de Mme Ronne Moller et de M. Mestre :

- Heidi Ronne Moller a déclaré que le Danemark voudrait que l'UE impose un quota de 30% pour les renouvelables dans la consommation d'énergie des pays membres. Cela va accroître la demande et les ventes des producteurs danois.
- Au sujet d'autres exemples de ces pratiques, Alain Mestre a indiqué que LORC est le seul cas de conversion des emplois d'une industrie traditionnelle de cette taille vers une industrie bas carbone. Des expériences plus modestes existent dans d'autres pays.

### **Conclusion par Alain Mestre de la journée du 1<sup>er</sup> mars :**

Tous les cas présentés lors de la première journée ont démontré que la seule implication des pouvoirs publics n'est pas suffisante et que le rôle des partenaires sociaux est un enjeu important pour assurer cette dynamique en vue de la création d'une synergie entre d'une part le contexte de la crise et d'autre part les opportunités et les risques de cette économie bas carbone.

---

## **JOUR DEUX (2 Mars 2011)**

---

### **Table ronde 4 : « Initiatives de dialogue bi-partite »**

1<sup>er</sup> sujet : le projet FSE « Compétence Assessment System » des partenaires sociaux bulgares

Philippe Morvannou présenté la table ronde et donné la parole à Dimitar Brankov.

Dimitar Brankov (BIA) a précisé que l'intensité énergétique en Bulgarie est de 60%-70% au dessus de la moyenne de l'UE-27, ce qui produit beaucoup de perturbations dans l'économie nationale. Le pays est fortement dépendant de l'énergie fossile mais a un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de -50% en 2020 par rapport à 1988. Le Plan Énergétique National approuvé en janvier 2011 prévoit une croissance très modeste du PIB d'ici 2030 avec une moyenne annuelle de +3%. Le prix des énergies renouvelables

représente un dilemme pour la Bulgarie, car le prix de l'énergie solaire est 20 fois plus élevé que le prix du nucléaire et pose un problème de disponibilité du territoire. Cependant, la Bulgarie a fortement développé les parcs éoliens.

Dimitri Brankov a précisé que BIA était en faveur d'un verdissement général du processus économique et un maintien de l'équilibre entre la valeur ajoutée et l'emploi. Il a ensuite présenté le projet « Competence Map », mis en œuvre par un organisme paritaire dont BIA fait partie et qui se fait en coopération avec le gouvernement, les syndicats, les organisations sectorielles et régionales sur la base des bonnes pratiques européennes. Le projet a pour but d'estimer les compétences clés pour les activités économiques principales. Plusieurs activités sont prévues :

- Analyses, études et recherches ;
- Modèles de compétences et évaluations ;
- Propositions de modifications législatives ;
- Création d'un réseau d'évaluation des compétences par secteurs et régions ;
- Développement d'un système d'évaluation des compétences ;
- Formations et consultations.

Il a souligné l'importance du processus de développement des réseaux de références pour les employeurs et les employés. Le projet prévoit également une partie dédiée aux emplois verts (les bulgares utilisent la classification américaine).

Alexander Zagorov (PODKREPA) a indiqué que les syndicats participent activement au projet « Competence Map » et sont représentés au Conseil Consultatif. Il a ensuite parlé du projet « Concept d'Audit Social », réalisé par Podkrepa en coopération avec les experts de la BIA et qui a pour but de préparer une présentation compréhensible de la législation européenne dans le domaine de l'audit social pour des organisations non gouvernementales et des entreprises privées. Il a également fait observer que les termes pour la réalisation des politiques imposées à la Bulgarie par l'UE sont très courts, y compris dans le domaine de l'écologie. La fermeture des centrales électriques thermiques est largement vue comme une conséquence des politiques environnementales imposées par l'UE.

Echanges avec la salle :

Sur les résultats concrets du projet « Competence Map » M. Brankov a précisé que le projet est en phase d'application et que 50 évaluations avaient été réalisées en 2010. Il a souligné que les emplois verts sont un concept large, étroitement lié aux meilleures techniques et technologies disponibles.

Selon M. Zagorov, le problème est que le gouvernement bulgare entend par emploi vert seulement les emplois du secteur des énergies renouvelables. Une définition plus large est donc nécessaire pour élaborer des politiques à plus grande échelle.

2<sup>e</sup> sujet : les initiatives belges : Éco-chèques, Fonds de réduction du coût global de l'énergie (FRCE)

Catherine Vermeersch (FEB-VBO) a déclaré que le développement durable et les changements climatiques sont au cœur du dialogue social belge. L'initiative des éco-chèques est apparue au sein d'un organe consultatif (CNT-Conseil National du Travail) dans le cadre de l'Accord Interprofessionnel 2009-2010. Dans un contexte de crise économique, l'objectif principal est d'accroître le pouvoir d'achat des salariés, sous forme d'un nouvel instrument : les éco-chèques. Accordés par l'employeur sous forme de chèques ils peuvent être utilisés seulement pour l'achat de produits écologiques. Ils sont exonérés de charges

sociales pour les travailleurs et l'entreprise. Le projet s'est concrétisé dans la Convention collective de travail (CCT) n°98, qui prévoit les procédures d'information des travailleurs, les modalités de calcul et la liste des produits et services écologiques couverts par les éco-chèques.

Après une évaluation de ce système, la CCT n°98 a été adaptée et une nouvelle CCT n°98 bis a été signée avec des précisions sur les procédures d'information, les modalités de calcul et une adaptation de la liste des produits. Catherine Vermeersch a conclu en soulignant l'importance de la stabilité de la liste des produits et qu'un contrôle des commerçants devait révéler si les chèques étaient bien utilisés pour les produits prévus dans la liste.

Sébastien Storme (FGTB) a précisé que le FRCE est le fruit d'une initiative des partenaires sociaux belges et expliqué le contexte. Le parc immobilier belge a une très mauvaise efficacité énergétique et 50% immobilier n'est pas correctement isolé. Deux Avis (en 2005 et en 2006) ont eu pour objectif d'améliorer l'efficacité énergétique par une solution « win-win ».

Le FRCE a été créé en mars 2006 en tant que S.A de droit public et une filiale de la Société fédérale de Participation et d'Investissement. Les missions de ce fonds sont :

- L'étude et la réalisation des projets par l'intervention dans le financement de mesures structurelles visant à promouvoir la réduction du coût global de l'énergie dans les logements privés ;
- L'octroi d'emprunts bon marché en faveur de mesures structurelles.

Les moyens financiers de la FRCE proviennent des obligations nominatives avec un taux de 3.92% et le volume permanent de l'endettement est limité à 100 millions d'euros maximum, avec une affectation étalée sur 5 ans.

Le système de financement est le suivant : le FCRE octroie des prêts aux entités locales, qui octroient des prêts et des préfinancements à des particuliers. Aujourd'hui, 17 entités locales sont reconnues par le FRCE.

Deux problèmes rencontrés :

- Le risque de remboursement (les collectivités locales servent de garants pour les prêts dont les bénéficiaires sont une cible fragile).
- La promotion du FRCE dans d'autres régions (au-delà d'Ostende).

Sébastien Storme a rappelé que les partenaires sociaux ont un rôle historique d'initiateurs de projet et participent dans le Conseil des Sages au sein du FRCE, qui émet des avis au conseil d'Administration et peut mettre des points à l'ordre du jour du Conseil d'Administration. Il a déclaré que les interlocuteurs sociaux sont des acteurs de la lutte contre les changements climatiques, en étant les vecteurs d'initiatives ou encore en participant à l'information et à la sensibilisation de la population.

Questions de la salle :

- Le risque d'une substitution des salaires par les éco-chèques
- La question de la création d'emplois grâce aux éco-chèques
- La contribution des éco-chèques à la croissance de la fabrication des produits verts en Belgique.

Réponses de Mme Vermeersch et M. Storme:

- Les éco-chèques sont soumis à des conditions strictes et sont limités à 250 euros par an, de ce fait, les conséquences ne pourront pas être gigantesques.

- Sur la création d'emplois, il n'y a pas assez de recul car le projet est trop récent. Il est également trop tôt pour apprécier si cela a eu un impact sur les producteurs.
- M. Storme a ajouté que les éco-chèques sont une mesure exceptionnelle. qui pourrait ouvrir les esprits sur d'autres modèles de consommation.

### **Table ronde 5 : « Initiatives tripartites et tripartites+ »**

#### 1<sup>er</sup> sujet : l'Alliance « Villes-Emploi » en France

Thomas Gaudin (ADEME) a présenté les objectifs et activités de l'ADEME :

Les objectifs sont fondamentalement environnementaux et les activités sont réparties entre les missions d'expertise pour l'Etat et le financement de projets liés au développement durable.

En ce qui concerne l'emploi, il y a une évaluation des projets en termes d'emploi et la diffusion d'informations à l'ensemble des acteurs sur le comportement des marchés en lien avec la politique environnementale.

Le Grenelle de l'Environnement a permis le passage vers une nouvelle dimension car les objectifs donnent maintenant des obligations.

-Il a ensuite décrit le projet « Alliance Villes-emplois ». Des structures appelées « les maisons de l'emploi » ont été créées pour dynamiser les collectivités locales. Elles permettent l'étude des dynamiques locales sur l'emploi et l'environnement. Il a conclu par la recommandation de ne pas mélanger l'amont (le Grenelle de l'environnement) et l'aval (la réalisation des objectifs au niveau des bassins d'emploi) de la politique environnementale.

Dominique Olivier (CFDT) a déclaré qu'il existe une certaine prudence syndicale concernant les maisons de l'emploi pour plusieurs raisons :

- Désaccords sur les notions de métiers verts et un risque de stigmatisation des autres emplois ;
- Possible mise en cause des garanties existant dans les conventions collectives.

Les syndicats ont une approche pragmatique pour dynamiser le dialogue social territorial. La CFDT s'engage pour la promotion des métiers de l'efficacité énergétique et ceux du secteur des énergies renouvelables.

Les syndicats ont deux objectifs :

- Un dialogue social multi-niveaux pour inciter les entreprises à réorienter leurs activités.
- Une médiation en direction des salariés pour les encourager vers la reconversion ou l'enrichissement professionnel.

Dans le cadre de l'Alliance Villes-Emploi, Dominique Olivier a rappelé l'exigence syndicale de cohérence et de justice sociale dans ces projets:

- Alimenter les négociations collectives ;
- Contribuer à l'actualisation des référentiels métiers ;
- Favoriser la reconnaissance de nouveaux certificats de qualification professionnelle ;
- Valoriser les compétences transversales.

A propos d'une demande de précisions sur le financement du projet Thomas Gaudin a répondu qu'après une rencontre entre l'ADEME et le partenaire « Maisons de l'emploi », l'ADEME a financé l'organisation et les rencontres locales. Au départ, il existait 3 études locales pilotes (axées sur les compétences). Aujourd'hui, le projet est rattaché au plan de

mobilisation de l'emploi élaboré dans le cadre du Grenelle de l'environnement, qui a permis la création de 30 maisons de l'emploi supplémentaires et l'élaboration de 30 études locales supplémentaires devant déboucher sur des plans d'action triennaux.

## 2° sujet : l'Alliance « Emploi & Environnement » en Allemagne

Werner Schneider (DGB) a indiqué que l'Alliance a permis la formulation de 80 propositions (sur l'efficacité énergétique, exportations de technologies etc.). Alors que les émissions de gaz à effet de serre augmentent dans le monde et que l'emploi régresse, le but de l'Alliance est d'inverser ces deux tendances.

Le projet consiste en la mise en place d'un programme de construction de maisons à forte efficacité énergétique. Ce concept appelé « 3 liter- house » doit permettre une réduction de 80% des consommations d'énergie. Les résultats espérés :

- Nouvelles technologies permettant la création de nouveaux marchés ;
- Effets positifs à l'intérieur des villes (grâce aux rénovations) ;
- Création d'emplois verts.

Le projet est financé par le gouvernement et au total plus de 21 milliards ont été mis à disposition entre 2001 et 2008.

W. Schneider a conclu en soulignant que les résultats atteints sont excellents, avec 2.4 millions d'appartements rénovés et 340 000 emplois créés en 2010. Cependant les syndicats et la DGB sont très déçus de la réduction du financement public à 950 millions € en 2011.

Jan Dannenbring (ZDH) a rappelé que le dialogue social en Allemagne est de type bilatéral et qu'il existe peu d'exemples d'initiatives nationales relatives aux emplois verts du fait des structures régionales et sectorielles du dialogue social. Il a ensuite cité des exemples d'initiatives comme l'Alliance pour l'environnement et l'emploi ou encore le programme changement climatique du gouvernement allemand pour le secteur de la construction.

M. Dannenbring a cité quelques initiatives en coopération avec les partenaires sociaux :

- « energy-saving houses – des avantages pour tous »
- Le partenariat pour la protection du climat
- Le monde des affaires et la protection du climat

Il a souligné l'effet positif sur l'emploi des mesures de protection de l'environnement et rappelé le lien entre financements publics et emploi d'où les effets négatifs que peuvent avoir les récentes coupes budgétaires.

Questions de la salle :

- Une question Sur la pérennité des emplois créés
- L'importance du secteur de l'artisanat et le rôle clé des PME dans la lutte contre le changement climatique.

Réponses de MM. Schneider et Dannenbring :

- M. Schneider a précisé que 200 000 emplois sont garantis et il a tenu à souligner que les rénovations concernent l'ensemble des éléments de ces logements.
- M. Dannenbring a souligné que les PME jouent un rôle clé dans la lutte contre le changement climatique en Allemagne et que ZDH regroupe plusieurs secteurs.

## 3° sujet : le « Coal Forum » et le programme de développement du captage et du stockage du carbone au Royaume-Uni

Gilles Dickson (Alstom) a expliqué que Coal Forum, créé en 2006, est une instance tripartite dédiée au développement des technologies de charbon propre. Ce forum permet un engagement des parties prenantes et permet de donner une crédibilité aux messages que l'on cherche à faire passer. Il a indiqué que le charbon et le gaz constituent 50% de la production d'électricité. Concernant les chiffres :

- 100 000 emplois ont été créés ;
- 3 ou 4 projets pilotes ont été choisis en 2012 ;
- Une réforme du marché de l'électricité est prévue.

Philip Pearson (TUC) a expliqué que la Capture et Stockage de Carbone (CCS) est important pour le Royaume-Uni car le pays a besoin d'un mix énergétique équilibré et de solutions peu coûteuses. Autour du CCS, il existe de nombreux groupes de discussions :

- TUC clean coal Task Group 2006
- Coal Forum 2008
- CCS Development Forum

Il a rappelé les différents défis concernant le développement du CCS :

- Le financement ;
- Le développement de la technologie ;
- L'ambition ;
- La force du soutien politique et la compétitivité du secteur au niveau international.

Sur la question de l'existence d'une classification des emplois verts, Philippe Pearson a répondu que cela n'existait pas au Royaume-Uni. Selon lui le plus important est la formation et les compétences.

### **Présentation de la Commission Européenne – Le programme intégré de dialogue social européen :**

Ariane Labat, DG Clima de la Commission européenne, a souligné que les défis à relever sont importants. A Cancun, l'UE s'est engagée à développer des stratégies bas carbone et une transition juste.

Elle a formulé 4 remarques :

- Certaines initiatives présentées lors de cette conférence sont très coûteuses ou ne permettent la création d'emplois qu'à court terme. Donc toutes ne sont pas de bonnes idées. Il faut reproduire uniquement les bonnes pratiques.
- Un certain nombre de possibilités de financement ne sont pas exploitées. Entre 4 et 5 milliards d'euros sont disponibles, en particulier pour le CCS et les énergies renouvelables. Alors que 100 milliards d'euros sont disponibles dans le cadre des fonds régionaux européens, seuls 20% de ces fonds ont été utilisés.
- Il faut développer le soutien aux PME. Concernant le verdissement des emplois, une feuille de route vers une économie bas carbone à l'horizon 2050 sera discutée la semaine prochaine. Son principal message est destiné aux secteurs à fort potentiel et consiste à dire qu'il faut évoluer rapidement et efficacement. La Commission compte sur les partenaires sociaux pour être un vecteur d'informations.
- Des initiatives sont préparées par la Commission.

## **Table ronde finale : « Le rôle des partenaires sociaux européens » :**

### **Quel rôle pour les partenaires sociaux européens dans le cadre des politiques d'emploi et du marché du travail liés aux plans d'actions européens climat-énergie ?**

Folker Franz (BUSINESSEUROPE) a expliqué la difficulté de schématiser les initiatives car elles sont très variées. De plus, il n'est pas facile de lancer des messages horizontaux à partir de Bruxelles. Il a ajouté qu'il s'agissait d'une transition comme une autre avec son lot de défis. Selon F. Franz, l'UE doit :

- Procéder à un échange de bonnes pratiques au niveau des compétences
- Diffuser l'information à la fois entre secteurs et au sein des secteurs ainsi qu'entre PME et grandes entreprises.
- Ne pas chercher une définition artificielle des emplois verts car tout emploi peut être vert. Ce qu'il faut ce sont des emplois orientés vers l'avenir.
- Montrer que l'industrie a un avenir en Europe, même à l'horizon 2050. Il faut se focaliser sur deux objectifs : réduire les émissions au niveau global et préserver l'industrie européenne.

Il y a donc un besoin de politiques industrielles européennes, de manière à :

- Créer de nouvelles technologies ;
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
- Protéger l'industrie européenne.

F. Franz a également souligné l'importance de l'investissement. En effet, les fonds nécessaires pour passer à une économie bas carbone sont très importants. Selon lui, la « Feuille de route de la Commission européenne pour une transition vers une économie bas carbone jusqu'à 2050 » devrait souligner le fait que l'UE devra obtenir 270 milliards € par an jusqu'en 2050.

Liliane Volozinskis (UEAPME) a souligné la complexité du processus de transition et la difficulté de trouver le bon équilibre entre les différents aspects, énergies renouvelables, économies d'énergie et des ressources, anticipation des changements du marché du travail, besoins en compétences. Elle a insisté sur l'impact des législations européennes comme moteur du changement vers une économie bas-carbone tel le système européen ETS mais aussi la directive sur les efforts partagés qui aura des conséquences directes sur les PME et ici, l'approche locale et régionale est très importante.

L. Volozinskis a rappelé que le plus grand nombre d'emplois se situe au niveau des PME d'où le besoin de mesures d'accompagnement fortes des pouvoirs publics, organisations professionnelles et partenaires sociaux pour s'adapter au changement climatique. Il y a également un besoin de diffusion de l'information. Elle a ajouté qu'il est nécessaire de développer des initiatives de cofinancement et de co-développement. A cet égard, les gouvernements doivent jouer un rôle clé.

L. Volozinskis a conclu son intervention en revenant sur le rôle des partenaires sociaux. Le bilan de cette conférence est très important car il permet de cibler les défis pour les entreprises et l'emploi. Pour L. Volozinskis l'échange de bonnes pratiques reste le maître mot mais, pour continuer, il faut des actions publiques, tant au niveau national qu'europpéen.

Joël Decaillon (CES) a remercié le cabinet Syndex pour son travail qui a permis de confirmer qu'il n'est pas possible de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de modifier la société européenne sans que les partenaires sociaux soient directement impliqués.

Selon J. Decaillon, le débat doit être conduit au niveau européen et il faut arrêter avec la notion d'emplois verts car tous les emplois sont concernés. Il a aussi mis l'accent sur la question de savoir si l'UE aura sa place dans l'économie mondiale de demain où les questions d'émissions de gaz à effet de serre seront des questions clé.

Il a ensuite expliqué que moins l'UE utilisera de matières premières, plus elle sera compétitive. L'UE de demain doit donc se donner les moyens de produire avec le minimum d'énergie et de matières premières. Les salaires ne sont donc pas le seul levier de compétitivité de l'économie européenne.

Joël Decaillon a rappelé deux questions fondamentales :

- Le niveau d'investissement nécessaire
- La récupération et les cycles fermés. Il faut recycler et récupérer les énergies et matières.

Au sujet de l'évolution de la main d'œuvre européenne, il y a deux principaux challenges :

- le vieillissement ;
- l'évolution des compétences.

En reprenant l'exemple danois sur les mutations industrielles et la sauvegarde de la production industrielle par le maintien des compétences, J. Decaillon a expliqué qu'il faut définir comment maintenir, protéger et transformer les savoir-faire. Les pays de l'UE sont les plus forts, là où le partage des compétences est collectif. L'identification des mutations doit être beaucoup mieux maîtrisée pour une meilleure anticipation.

J. Decaillon a déclaré que la CES est prête à porter avec BUSINESS EUROPE l'enjeu de l'investissement, dont le niveau est lié au niveau du retour sur investissement, et que nous sommes dans une tentative d'analyse à moyen et long terme.

Joël Decaillon a conclu son intervention en déclarant que la CES est satisfaite de la convergence des points de vue sur la nécessité d'une politique industrielle européenne. Il a rappelé que l'intérim et le travail précaire ne sont pas des solutions pour maintenir la compétitivité européenne, et que le travail décent, en termes de qualité et sécurité, est un enjeu pour tout le monde.

Ulrike Neuhauser (CEEP) a rappelé que les fournisseurs publics investissent déjà beaucoup dans les services publics. Il faut éviter de marginaliser les entreprises publiques qui jouent un rôle important. Les réseaux d'infrastructures représentent 150 milliards € d'investissement par an au niveau de l'UE, qui jouent un rôle conséquent de stabilisateur en temps de crise. Elle a ajouté qu'ici aussi la formation est un enjeu très important. En conclusion elle a rappelé que toute croissance du secteur privé dépend du secteur public qui investit dans les services d'intérêt général.